

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute Provence  
-----

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 16 novembre 2017

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 16

Absents : 6

Votants : 18 (16 + 2 pouvoirs)

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente  
délibération :

DELIBERATION N° 2017-91(DIR)

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille dix-sept et le 30 novembre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

**Etaient présent(e)s :**

Mesdames Régine AILHAUD (suppléante de madame Patricia GRANET-BRUNELLO), Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Geneviève PRIMITERRA ;

Messieurs Khaled BENFERHAT, Serge CAREL, Jean-Claude CASTEL, Claude FIAERT, Robert GAY, Daniel JUGY (suppléant de monsieur LOGIER), Patrick MARTELLINI, Jean-Christophe PETRIGNY (suppléant de monsieur LOGIER), Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

**Etaient excusé(e)s :**

Mesdames, Patricia GRANET-BRUNELLO (représentée par madame Régine AILHAUD), Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD ;

Messieurs Patrick BOUVET (ayant donné pouvoir à monsieur POURCIN), Bernard DIGUET (représenté par monsieur PETRIGNY), Jacques LARTIGUE (ayant donné pouvoir à madame BALASSE), André LAURENS, Christian LOGIER (représenté par monsieur JUGY), Serge PRATO,

Madame Sophie BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Décision modificative n°2 de l'exercice 2017**

**Le Président expose :**

La décision modificative n°2 de l'exercice 2017, que j'ai l'honneur de vous soumettre, s'élève à 246 995 euros. La répartition par section est la suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

122 400,00 EUROS

SECTION D'INVESTISSEMENT

124 595,00 EUROS

Je vous propose d'étudier par section, l'affectation de ces crédits.

A) **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

<b>CHAPITRE 011: CHARGES GENERALES</b>	<b>-18 600,00 EUROS</b>
--	-------------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé de réduire la dotation de ce chapitre de -18 600 euros.

En effet, la cotisation du S.D.I.S. 04 pour l'accès à l'infrastructure nationale partagée des transmissions (I.N.P.T.) dans le cadre du réseau ANTARES avait été prévue, au budget primitif 2017, sur l'article 63513 (autres impôts locaux) alors que cette dernière a été réellement imputée sur l'article 6558 (autres contributions obligatoires) du chapitre 65. Il vous est donc proposé d'effectuer un virement de 41 000 euros sur cet article.

D'autre part, dans le cadre de l'exécution budgétaire, il vous est demandé de bien vouloir autoriser des virements de crédits entre différents articles mais aussi d'inscrire des volumes financiers complémentaires liés à la participation des moyens du S.D.I.S. 04 aux différentes colonnes de renfort feux de forêts extra-départementales.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

2.a) Articles en augmentation

Il vous est proposé d'augmenter la dotation des articles suivants :

Articles	Libellé article Libellés articles	Mouvements
60622	Carburants	19 335,00 €
6184	Versement à des organismes de formation	4 200,00 €

2.b) Articles en diminution

D'autre part, il vous est proposé de réduire la dotation des articles suivants :

Articles	Libellé article Libellés articles	Mouvements
6283	Frais de nettoyage des locaux	- 1 135,00 €
63513	Autres impôts locaux	- 41 000,00 €

<b>CHAPITRE 012: CHARGES DE PERSONNELS</b>	<b>100 000,00 EUROS</b>
--	-------------------------

1°) Commentaire :

La somme indiquée est destinée à compléter la ligne où sont imputées les dépenses d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires suite à la participation des moyens du S.D.I.S. 04 aux différentes colonnes de renfort feux de forêts extra-départementales et à l'augmentation de l'activité opérationnelle.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

2.a ) Article en augmentation

Il vous est proposé d'augmenter la dotation des articles suivants :

Article	Libellé article Libellé article	Mouvement
641411	Indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires	100 000,00 €

2.b ) Article en diminution

Il n'y a pas d'article en diminution.

<b>CHAPITRE 65: AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>41 000,00 EUROS</b>
--	------------------------

1°) Commentaire :

La somme indiquée est destinée au paiement de la redevance à l'I.N.P.T.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

2.a ) Article en augmentation

Il vous est proposé d'augmenter la dotation des articles suivants :

Article	Libellé article Libellé article	Mouvement
6558	Autres contributions obligatoires	41 000,00 €

2.b ) Article en diminution

Il n'y a pas d'article en diminution.

**LE MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT S'ELEVE A 122 400,00 EUROS.**

B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>CHAPITRE 70: PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET DES VENTES DIVERSES</b>	<b>22 400,00 EUROS</b>
--	------------------------

1°) Commentaire :

Dans le cadre de la participation des moyens du S.D.I.S. 04 aux différentes colonnes de renfort feux de forêts extra-départementales, point que nous avons abordé en dépenses de fonctionnement, il est attendu une recette de l'Etat qui est donc inscrite sur ce chapitre.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

2.a ) Article en augmentation

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de l'article suivant :

Article	Libellé article Libellé article	Mouvement
70878	Remboursement de frais par des tiers	22 400,00 €

2.b ) Article en diminution

Il n'y a pas d'article en diminution.

<b>CHAPITRE 74: CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>100 000,00 EUROS</b>
---	-------------------------

1°) Commentaire :

Compte-tenu des volumes financiers engagés suite à l'exceptionnelle campagne feux de forêts 2017, le département va apporter une recette complémentaire de 100 000 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

2.a ) Article en augmentation

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de l'article suivant :

Article	Libellé article Libellé article	Mouvement
7473	Départements	100 000,00 €

2.b ) Article en diminution

Il n'y a pas d'article en diminution.

**LE MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ELEVE A 122 400,00 EUROS.**

C) DEPENSES D'INVESTISSEMENT

La loi n°2016-2017 du 27 décembre 2016 a institué une dotation de l'Etat destinée à subventionner les équipements structurants des services d'incendie et de secours. Dans le courant du deuxième trimestre 2017, nous avons déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre de la migration « ANTARES ».

Par courrier du 7 juin dernier, nous avons été informé que notre demande avait reçu un avis favorable et qu'une subvention de 124 592 euros correspondant à 50 % du coût de l'opération hors taxes serait versée au SDIS des Alpes de Haute-Provence.

Dans le cadre de la réalisation de notre programme d'investissement et suite aux différentes économies réalisées après consultations, il vous est proposé d'effectuer des virements de crédits sur des articles excédentaires afin de pouvoir engager cette opération.

D'autre part, et toujours dans le cadre de la réalisation de notre programme d'équipement, il vous est proposé d'effectuer des virements de crédits entre différents articles.

<b>CHAPITRE 20 :</b> <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>-90 000,00 EUROS</b>
--	-------------------------

1°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

2.a) Article en augmentation

Il n'y a pas d'article en augmentation.

2.b) Articles en diminution

Il vous est proposé de réduire la dotation des articles suivants :

Article	Libellé article	Mouvement
2031	Frais d'études	- 90 000,00 €

<b>CHAPITRE 21 :</b> <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>251 755,00 EUROS</b>
--	-------------------------

1°)

Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

2.a) Articles en augmentation

Il vous est proposé d'augmenter la dotation des articles suivants :

Articles	Libellé article	Mouvements
215311	Réseau de transmission – émetteurs récepteurs	365 875,00 €
2156107	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.P.C.	44 840,00 €
2156111	Matériel roulant d'incendie et de secours - C.C.F. Moyens - C.C.Rural	57 350,00 €
21571	Ateliers	13 790,00 €
21881	Habillement des sapeurs-pompiers	9 655,00 €

2.b) Articles en diminution

Il vous est proposé de réduire l'article suivant :

Articles	Libellé article	Mouvements
215314	Réseau de transmission - Informatique opérationnelle	- 147 010,00 €
2156101	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.S.A.V.	- 25 000,00 €
2156104	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.L.U. - V.L.C.	- 15 000,00 €
2156105	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.L.H.R.	- 19 000,00 €
2156106	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.T.U.	- 3 790,00 €
2156210	Matériel d'incendie et de secours - A.R.I. et masques de fuite	-25 955,00 €
2156211	Matériel d'incendie et de secours - Lots de Sauvetages et Protection	-4 000,00 €

<b>CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS</b>	<b>-37 160,00 EUROS</b>
---	-------------------------

1°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

2.a) Article en augmentation

Il n'y a pas d'article en augmentation.

2.b) Article en diminution

Il vous est proposé de réduire la dotation de l'article suivant :

Article	Libellé article Libellé article	Mouvement
2356102	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.L.M. et V.L.I.	- 37 160,00 €

**LE MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT S'ELEVE A 124 595 EUROS.**

D) RECETTES D'INVESTISSEMENT

<b>CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>124 595,00 EUROS</b>
---	-------------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire la recette liée à la subvention accordée dans le cadre du projet de migration ANTARES.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

2.a) Article en augmentation

Il vous est proposé d'augmenter l'article suivant :

Article	Libellé article Libellé article	Mouvement
1311	Etat et établissements nationaux	124 595,00 €

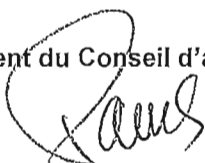
2.b) Article en diminution

Il n'y a pas d'article diminué.

**LE MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT S'ELEVE A 124 595,00 EUROS.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Pierre POURCIN